



COMMENT J'AY EU  
l'honneur de paruenir au seruice de  
la Royne, où il est traicté en suite  
des couches de la Royne, & des  
naissances des enfans de France.

**A**YANT esté receuë, ie  
cōtinuois de practiquer,  
où ie seruis grand nom-  
bre de femmes, tant pau-  
ures que mediocres, Dames que  
Damoiselles, & iusques à des Prin-  
cesses, il ne se parloit par la ville que  
de la grossesse de la Royne, & que le  
Roy luy donnoit Madame Dupuis  
pour sage-femme, qui auoit seruy  
Madame la Duchesse, ce qu'elle n'a-  
uoit gu. <sup>est</sup> notable, parce que Ma-  
dame la Marquise de Guerche-ville,  
Dame d'honneur de la Royne s'en  
estoit seruie (aussi elle la presenta à  
sa

la Majesté par plusieurs fois, qui n'en fit point d'estat, & ne luy dit aucune chose; jamais il n'entra en mon entendement de penser à l'accoucher, sinon que i'estimois bien-heureuse celle qui en auroit l'honneur, & pensois au mal que Madame Dupuis m'auoit fait, à la verité ie l'eusse plustost desiré à vne autre qu'à elle. Il arriua que la premiere femme de Monsieur le President de Thou fut malade dont elle mourut, elle m'aimoit & cognoissoit dés long temps, mesmes m'auoit tenu vne fille sur les fonds, apres que la consultation de la maladie de Madame de Thou fut faite, elle demanda à Monsieur du Laurens comment il alloit de la santé de la Royne, il luy dit que fort bien graces à Dieu, mais qu'ils estoient en grand peine Monsieur de la Riuere & luy, touchant la sage-femme que le Roy desiroit qui ac-

couchast la Royne, qu'ils scauoient que la Royne ne l'auoit nullement agreable, & que neantmoins c'est la principale piece de l'accouchement, que la sage-femme agrée à la femme qui accouche, qu'ils auoyent resolu de s'informer de quelqu'une qui fut plus ieune, qui entendit bien son estat, & fut pour patir avec Madame Dupuis, qui estoit grandement facheuse, afin que venant la Royne à accoucher, & continuant à ne vouloir Madame Dupuis que la seconde l'accouchast. Il pria les Medecins qui ne bougeoient de Paris luy en vouloir enseigner vne propre à cela, ils estoient cinq d'oy, Monsieur du Laurens, messieurs Malecot, Hautin, De la Violette, & Ponçon: Monsieur Hautin demanda à la compagnie si l'on auroit agreable qu'il en proposast vne, ils dirent qu'ouy, il me nomma, & dit que i'auois plu-

*Observations.* 115

siens fois accouché sa fille, d'accouchements fort difficiles & en sa presence, Monsieur Malescot dit qu'il l'auoit preuenu en me nommant : Monsieur de la Violette dit, ie ne la cognois point, mais i'en ay entendu dire du bien: Monsieur Ponçon dit, ie la cognois fort bien, il ne se peut faire meilleure eslection: Monsieur du Laurens leur dit, qu'il me desiroit voir: Monsieur Ponçon s'offrit de l'accompagner chés nous, en leur en retournant. Madame de Thou me recommanda à luy de tout son cœur en faueur de leur alliance. Ils prirent la peine de venir chés nous: Monsieur du Laurens me dit, ce qui s'estoit passé entre luy & ces Messieurs, & qu'ils feroient auoir agreable au Roy (s'il leur estoit possible) Monsieur de la riuiera & luy, d'auoir vne seconde sage femme pour les causes susdites, & qu'il me prome-

toit que s'il y en auoit vne seconde, que ce seroit moy, qui en aurois grand profit & honneur. Quand la Royne se laisseroit accoucher par Madame Dupuis, qu'elle estoit vieille, que ie luy succederois; mais que l'on la tenoit pour mauuaise, qu'il falloit que i'en endurasse. Je luy dis que pour le seruice du Roy & de la Royne ie luy seruirois de marche-pied; le remercie, & le supplie de me continuer l'honneur de sa bien-veillance, il me dit que le seruice qu'il deuoit à la Royne luy obligeoit à cause du bon recit qu'il auoit entendu de moy, avec l'instance recommandation de Madame de Thou. Quand ie vis, que sans iamais y auoir pensé vn tel honneur se presentoit à moy, ie creu que cel auenoit de Dieu lequel dit, ayde toy & ie t'ayderay, & pensay de voir avec mes amis faire ce que ie pourrois pour faire a-

greer à Monsieur de la Riviere, que si le Roy auoit agreable qu'il y eust vne seconde que ce fut moy. Je prie vne Dame de mes amies, de prier pour moy Madame de Lomenie, qu'elle en voulut prier Monsieur de la Riviere qui logeoit deuant sa porte, ce qu'elle fit d'un bon cœur. Il s'y employa au temps qu'il falloit; ayant assuré mon affaire de ce costé là: J'allay trouuer Madame la Duchesse d'Elbœuf, que j'auois eu l'honneur d'accoucher, à qui ie dis comme le tout s'estoit passé, elle en eust vne vne grand-joye, & me dit qu'elle s'employeroit pour moy de tout son cœur en cet affaire-là, & qu'elle le desiroit avec passion, mais qu'elle n'en eust osé parler que secrettemēt, craignant de fascher le Roy, qui ne vouloit point que la Royne en vist ny entendit parler d'autre que Madame Dupuis. Gratiene qui auoit

esté à feu Madame la Duchesse, en parla vn iour au Roy, attribuant la faute à Madame Dupuis de son dernier accouchement, il s'en fascha & dit que la premiere personne qui en parleroit à la Royne, qu'il luy monstretroit qu'il luy en desplairoit. Madame d'Elbœuf m'enuoya presenter par vn de ses Gentils-hommes à Madame de Nemours sa tante, lequel auoit charge d'elle de la supplier, si l'occasion se presentoit, de faire pour moy auprès de la Royne, qu'elle l'en supplioit de tout son cœur, & que sur le bon seruice que ie luy auois rendu elle luy asseuroit qu'elle auroit honneur de s'en estre mellée. Madame de Nemours me reçeut fort bien, & pria le Gentilhomme d'asseurer Madame qu'elle ne perdrait l'occasion, pourueu que la Royne en ouurit le propos, mais que personne ne l'osoit ouuir. Ma-

dame d'Elbœuf, voyant la responce de Madame de Nemours se hazarda allant voir la Roync, qui luy demanda de sa couche comme elles'en estoit trouuee, elle luy dit que fort bien, & se loüa sur tout de sa sagesse, à quoy la Roync presta l'oreille, & tesmoigna prendre plaisir d'en entendre parler, luy demanda qui elle estoit, de quel aage, & de quelle façon, à quoy elle luy satisfit, & me conseilla de penser par qui ie pourrois estre presentee, & qu'elle feroit tout ce qu'elle pourroit au reste. Le Roy & la Roync alloient ordinairement vne fois ou deux la sepmaine manger au logis de Monsieur de Gondy, où ils se retiroyent de l'importunité du peuple & des courtisans, & menoyent personnes familiares. Je pensay que Monsieur de Helly parrin d'une de mes filles, auoit despuis trois mois espoucé la



ieune fille de Monsieur de Gondy,  
& que par son moyen ie pourrois  
paruenir à ce que ie desirois. Je le  
suppliy donc de trouuer bon que  
ie fusse allée saluer Madame la fem-  
me, ce quil eust fort agreable, iy  
fus donc, & trouuay vne dame gran-  
dement courtoise, qui me fit toutes  
sortes d'offices en faueur de mōsieur  
son mary. A huit iours de là, ie re-  
tourne la voir, où ie m'ehardis de  
la supplier de me vouloir tant faire  
de bien que par son moyen ie peusse  
estre presentee à la Royne, lors que  
elle mangeroit à l'Hostel de Gondy,  
elle me dit qu'elle estoit extreme-  
ment marrie de ne me pouuoir pro-  
mettre cela, d'autant qu'elle estoit  
marriée seulement depuis trois mois,  
& que cela seroit trouué mauuais,  
qu'elle prit la hardiesse de presenter  
vne sage femme à la Royne, au veu  
& au sçeu de tant de dames aagées &

qui auoyēt eu plusieurs enfans, mais que pour m'enuoyer querir lors que la Royne iroit, qu'elle le feroit bien, & que lors que ie serois entree que ferois ce que ie pourrois. Vne mienne amie qui auoit fort long temps logé Monsieur de Helly chés elle, qui estoit avec moy luy dit, Madame vous estes bien aymée de la Seignora Leonor que la Royne ayme tant, vous ferés bien cela avec elle, il est vray, dit-elle, que la Seigneur Cōchine m'ayme voirement: mais elle est aussi nouvelle mariée que moy, ie crains qu'elle n'en oze parler: mais Dieu vous aydera, à la premiere veüe de la Royne vous verrés ce qui se pourra faire. Il arriua que la Royne ayant accoustumé d'y aller souuent fut bien quinze iours sans y aller. Madame de Helly fut doncques aduertie comme le Roy & la Royne y deuoient aller soupper qui estoit

vn Vendredy, elle me le fit ſçauoir, afin d'y aller dès le matin. Je prie dōc ma dite amie de m'y accompagner, nous demeurafmes tout le iour, c'eſtoit enuirō le mois d'Aoult, la Royne y arriua la premiere ſur les quatre heures, accompagné de Madame la Duchefſe de Bar, ſœur du Roy, avec mes Dames les Princeſſes, Dames d'honneur & d'atour. La Royne ſe promena dans les jardins iuſques à ſept heures du ſoir que le Roy arriua avec Monſieur le Duc de Bar & autres Princes. I'eſtois dans la chambre du ſieur de Helly. Je n'auois eu moyen de voir la Royne, d'autant que Madame la Marquiſe de Guercheville ſe Dame d'honneur eſtoit toujours proche d'elle, laquelle ſ'eſtoit ſeruiſe de la Dame Dupuis ſage femme, & tenoit ſon party proche de la Royne, pour le Roy, que perſonne bien qu'il ſçeut que la Royne ne l'a-

uoit pas agreable n'en eust osé parler. Ayant veu le Roy & la Royne entrer en la sale pour souper, estant assis à table madite amie & moy y entraimes avec l'un des gens de Monsieur de Helly, la table estoit dressée en porance, au bout d'en-haut le Roy & la Royne y estoient, puis les Princes, & Princesses chacun selon leur rang, & sur tout ceux de la maison de Guise, les Seigneurs & Dames apres. A l'issuë du souper la Royne fut conduite par le Roy sur le liët verd pour se reposer, accompagnée de Madame sa sœur. Le Roy demoura au milieu de la salle avec les Princes & Seigneurs à raconter de plusieurs faitts d'armes, cependant nous approchames de Madame Conchine & de Helly, laquelle parla à ladite Dame Conchine de moy, comme i'estois elevaëtrice, qui est à dire, sage-femme, elle me regarda & fit

plusieurs demandes, lesquelles me furent interpretees par la Dame de Helly, & de mesme elle luy dit en Italien mes responces, environ les vnze heures du soir venuës, le Roy fut prendre la Roynes par la main & luy dit, ma mie allons-nous retirer il est biẽ tard, & la conduit hors de la Salle, suiuis de tous les Princes & seigneurs, Princeesses & Dames de sorte que ceste mienne amie & moy demeurames seules dãs la salle nous regardans, ie luy dis allons nous en aussi, puis que le bon-heur ne m'ayant voulu fauoriser que i'aye peu estre veuë de la Roynes, cela a esté du tout impossible; Sortans nous vistes la Roynes qui s'asseioit dans sa chaise sur le perron, à l'entour de laquelle estoient six pages de la chambre tenant des flambeaux, avec six estafiers qui auoient accoustumé de la porter, & les Dames de Conchine

& de Helly qui accommodoient sa robe dans sa chaise. Je priay madite amie de parler à Madame de Herly, à ce qu'elle ramenteut à Madame Conchine de parler à la Royne de moy, veu que le Roy, Princes & Princesses, Seigneurs & Dames estoient tous entrés en carrosse, & que pas vn d'eux ne me pouuoit voir, ce qu'elles firent : La Roine dit à Madame Conchine, à ce qui me fut dit, que veux-tu que ie face ? Le Roy m'en veut donner vne qui ne me plaist pas, mais il faut que ie passe par là. Madame Conchine luy dit, Madame vostre Majesté la peut voir, que le Roy ne le sçaura pas, vous n'avez veu que ceste vieille qui ne vous agrée pas, il me fut donc cōmandé d'approcher que la Royne me vouloit voir, ie fis la reuerence à la Royne, qui me regarda environ la longueur d'un pater, puis cō-

manda à ces estafiers de marcher ; tous les carosses estâs sortis qui pouuoient estre douze ou quinze, l'on portoit la Royne : Apres Madame Conchine entra dans le dernier carrosse, & Madame de Helly costoya la Royne parlant à elle iusques à la porte : & moy apres, ie demanday à Madame de Helly si la Royne ne luy auoit point parlé de moy, elle luy dit que non. Le lendemain environ vne heure apres midy, Madame de Helly print la peine de passer deuant nostre logis & me fit appeller, & me dit courage Madame Bourfier il y a bonnes nouvelles pour vous, ie viens de prendre congé de la Royne pour aller en mon mesnage, où ie n'ay pas encor esté. D'aussi loing qu'elle m'a veüe elle m'a demandé qu'est-il de l'eleuatrice que tu me monstras hier? Que fait-elle? Je luy respondis, Madame elle est

en ceste ville en la maison qui attéd  
de receuoir l'honneur de vos com-  
mandemens, assurez-là que iamais  
autre qu'elle ne me touchera. Je fus  
le lendemain prendre congé de Ma-  
dame de Helly, qui m'assura dere-  
chef de la bonne volonté de la Roy-  
ne. Monsieur de Helly me faisoit  
l'honneur de me voir souvent, & me  
demandoit, si ie n'auois point rien  
appris touchant mon affaire. Envi-  
ron quinze iours apres le partement  
de Madame de Helly, il me vint voir  
& me dit qu'il estoit infiniment fa-  
ché, dont ie ne seruirois point la  
Royne. Je demeure fort estonnée &  
luy demanday comment il le sca-  
uoit, il me dit qu'il ne le scauoit  
point autrement, sinon qu'il luy  
sembloit que si ie l'eusse deu seruir  
que i'en eusse entendu d'autres nou-  
uelles: Je repris courage & luy dis,  
ques'il n'y auoit que cela, ie n'en de-



Je spectrois point ; que l'on tenoit que le Roy alloit faire quelque voyage, que peut estre la Royne attendoit qu'il fust party, à cause qu'elle sçauoit bien qu'il eust tousiours desiré que ç'eust esté Madame Dupuis qui l'eust accouchée. Je n'entendois parler par tout où i'allois que du parlement de la Royne qui deuoit aller à Fontaine-bleau faire ses couches, que le Roy luy laissoit Madame sa sœur pour vne bonne & gaye compagnie attendant son retour, lequel deuoit estre auant son accouchement, l'on parloit aussi de l'appareil de Madame Dupuis laquelle tenoit son voyage tout asseuré en ayant eu parole du Roy & de Madame la Marquise de Guerche-ville. Madame du But esperoit que par ses amis la Royne ne voulant Madame Dupuis, elle pourroit entrer en la place. Je ne disois mot de ce que i'auois

cu

eu l'honneur d'auoir esté veüe de la Royne ne de ce qu'elle auoit dit à Madame de Helly. l'auois tout remis l'affaire à la volonté de Dieu. La veille dont le Roy partit, il dit à la Royne, & bien ma mie vous scaués où ie vois demain, ie retourneray Dieu aydant assés à temps pour vos couches. Vous partirés apres moy pour aller à Fontaine-bleau, vous ne manquerés de rien qui vous soit nécessaire, vous aurés Madame ma sœur qui est de la meilleure compagnie du monde, qui recherchera tous les moyens qu'elle pourra pour vous faire passer le temps, vous aués Madame la Duchesse de Nemours, grande Princesse superintendante de vostre maison, Madame la Marquise de Guerche-ville vostre Dame d'honneur, Madame Conchine vostre Dame d'atour, Madame de Monglas qui sera gouuernante de

l'enfant que Dieu vous donnera, vos femmes de chambre ordinaires. Je ne veux point qu'il y ait ne Princesse ni Dame autres que celles-là à vostre accouchement, de peur de faire naistre desialousies, aussi que ce sont tât d'aduis que cela trouble ceux qui seruent ; Vous aués Monsieur du Laurens vostre premier Medecin, le Seigneur Guide vostre medecin ordinaire, Madame Dupuis vostre sage-femme ; la Royne commença à branler la teste, & dit la Dupuis, ie ne veux me seruir d'elle ; Le Roy demoura fort estonné, comment ma mie aués-vous attendu mon despartemēt pour me dire que vous ne vouliés pas Madame Dupuis, & qui vouliés-vous d'oc, ie veux vne femme encor assés ieune grande & allegre, qui a accouché Madame d'Elbœuf, laquelle i'ay veüe à l'Hostel de Gondy, comment ma mie, qui vous l'a fait

voir? est-ce madame d'Elbœuf, non, elle est venue de foy. Je vous assure que mon voyage n'y a rien que j'aye ne me mettent en peine cōme cela, que l'on m'aille chercher Monsieur du Laurens, arriué le Roy luy dit ce que la Roynne luy auoit dit, & la peine où il en estoit: Monsieur du Laurens luy dit, Sire, ie la cognois bien, elle sçait quelque chose, elle est femme d'un Chirurgien. Il y a long tēps que chacun sçait que la Roynne n'a pas agreable de se seruir de madame Dupuis, & mesmes ie m'estois in formé des bons medecins de ceste ville, s'il arriuoit que la Roynne continuast à ne vouloir madame Dupuis, qu'elle femme nous luy pourrions bailler avec elle, afin que venant au point, la seconde seruiſt de premiere, n'ozant dire à vostre Majesté, ce que nous sçauions de la volonté de la Roynne, veu que vous desiries que

madame Dupuis la seruit, ils m'ont nommé celle-là, qui sont les medecins qui l'ont nommée? ç'a esté monsieur Malefcot qui est le plus ancien de ceste ville, monsieur Hautin qui a l'honneur d'estre à vostre majesté, monsieur de la Violette, & monsieur Ponçon: Le Roy demanda ou estiés-vous tous? en vne consultation que nous auons faicte pour la femme de monsieur le President de Thou qui est fort malade. Ce n'est pas assés, dit le roy, allés promptement la trouuer; & qu'elle vous nomme vne douzaine de femmes de qualité qu'elle ait seruie, sçauoir, si elles s'en contentent. Monsieur du Laurens vint donc chés nous dire le commandement qu'il venoit de receuoir du roy. Je luy escriuis environ vne trentaine de femmes des dernieres que i'auois accouchees, & les plus proches de nostre logis; Je

le fis conduire par vn de nos serui-  
teurs chez six ou sept qui estoient  
en couche, dont il y auoit Madame  
Arnault l'intendante, mademoiselle  
Perrot la Conseilliere, niepce de M<sup>o</sup>-  
sieur de Fresne secretaire d'Etat, ma-  
dame Meau, femme de l'in-  
tendant de M<sup>o</sup>sieur de Rheims, ma-  
dame de Pouffe-mote, femme  
d'un secretaire du Roy, Madame Fre-  
card, vne riche marchade: il fut aussi  
parler à madame la Duchesse d'El-  
bœuf, puis retourna me dire qu'il  
estoit deüemēt informé, & qu'il al-  
loit bien resiouir le Roy & la Roynne,  
& me dit ce qui c'estoit passé entre  
le Roy & elle sur ce sujet, si tost que  
le Roy fust party, la Roynne luy com-  
manda de me venir trouuer le len-  
demain matin, pour me comman-  
der d'estre à son leuer: Il m'auoit dit  
qu'estant à la porte de la chambre de  
la Roynne ie demandasse la premiere

femme de chambre de la Royne nommee, madamoiselle de la Renouilliere, & que ie luy disse, que i'allois-là de sa part, elle me regarda, & me dit, ma mie vous estes bien-heureuse d'auoir gaigné les bones graces de la la Royne, sans les auoir meritees; la Royne estoit leuée qui l'appella Renouilliere qui a-il là? Madame c'est vostre sage-femme que vous avez choisie, ouy ie l'ay choisie, ie la veux, ie ne me tropay iamais en chose que i'aye choisie, qu'elle s'approche, elle me regarde, & se prit à rire, avec vne couleur vermeille qui luy vint aux ioues, elle me dit que le lendemain ie l'allasse voir vne heure plus matin, pour la voir au lict, & craignant que ie ne l'eusse entenduë, luy commanda de me le dire, & aussi que l'on allast commander au tapissier de tenir vn lict prest pour moy, & qu'elle me dit que ie tinsse mon coffre prest

pour partir avec elle, dans trois ou quatre iours; & cependant que ie ne manquasse tous les matins de l'aller voir avant son leuer. I'eus aussi charge de ladite Damoiselle, de tenir vn garçon prest pour me seruir, & qu'ayant appresté mon coffre, ie l'enuoyasse à la garderobbe de la Royné, pour le faire charger avec l'autre bagage. Ie fus donc le lendemain, selon le commandement qui m'en auoit esté fait, où i'eus l'honneur de voir la Royné au liect & parler à elle, & luy dire mon aduis de l'enfant que ie croyois qu'elle auoit, à cause qu'elle me le demanda: elle desiroit de me enhardir auprès de sa Majesté, & faire que ie la peusse entendre, car elle m'entédoit fort bien, ie fus aduertie par madamoiselle de la Renoüilliere, la veille du partement d'aller le lendemain à telle heure. Ie fus mise dans le carrosse de la Royné, dans



lequel estoient, madame la Marquise de Guerche-ville, avec Madame Conchine, chacune à vne portiere, & maistre Guillaume le fol du roy, que l'on mit du costé du cocher, l'on me commada de me mettre au derriere. A la disnee l'on me fit aller trouuer la royne dans sa chambre, iusques à ce qu'elle allast disner; l'on me mena disner avec les femmes de chambre, puis l'apres-disnee l'on me ramena dans la chambre de la royne où l'on me dit que ie fisse tousiours ainsi. Le voyage de Fontainebleau se fit en deux iours, la couchée du premier iour fut à Corbeil en vne hostellerie, où il n'y auoit qu'une meschante petite chambre basse de plâcher, bien estouffee pour la royne. L'on mit coucher les femmes de chambre & moy, dans ce qui estoit marqué pour cabinet de la royne; il n'y auoit entre son liêt & le mien,

qu'une petite cloison de torchis. Le matin j'eus l'honneur d'estre à son reveil, le dîné fut à Melun, au logis de Monsieur de la Grange-le-roy, où il n'y avoit aucuns meubles, & sur tout il n'y avoit que de grosses pierres au lieu de Chénets. L'on avoit fait du feu, encor que ce fust vers la fin d'Aoust, il ne faisoit pas trop chaud, il avoit esté mis trois grosses busches au feu, la Royne qui y avoit le dos tourné estant debout, ces busches vindrent à esbouler qui estoient extrêmement grosses; j'estois au costé du jambage de la cheminée, ie me jette à bas, pour arrester vne grosse buche ronde qui alloit tomber sur le talon de la Royne, qui l'eust infailliblement fait tomber en arriere: Voila le premier service que j'eus l'honneur de hayredre, & au Roy qu'elle portoit. Arriuant à Fontaine-bleau, ie suyvis la Royne en sa

chambre, d'où ie ne bougeois que pour manger & dormir. Madamoiselle de la Renoüilliere me dit de la part de sa Majesté, qu'arriuant son accouchement, ie ne m'estonnasse d'aucune chose que ie peusse voir; qu'il se pourroit faire que quelques personnes faschees de ce qu'elle m'auoit prise, me pourroiet dire ou faire quelque chose pour me fascher ou intimider; cela arriuant, que ie ne me souciaffe nullement, que ie n'auois affaire qu'à elle, & qu'elle n'entreroit iamais en doute de ma capacité, que ie fisse d'elle, ainsi que de la plus pauvre femme de son Royaume, & de son enfant, ainsi que du plus pauvre enfant. Souuent la Royne me demandoit ce que ie pensois qu'elle d'eust auoir, ie l'asseurois que ie croyois qu'elle auoit vn fils, & veritablement ie diray ce qui me le faisoit croire.

Je voyois la Royne si belle, & avec vn si bon teint, l'œil si bon que selon les preceptes que tiennent les femmes, ce deuoit estre vn fils; mais le plus-fort & assuré iugement que i'en auois estoit, que Dieu nous monstroit qu'il vouloit restaurer la France, ayant rendu, bon Catholique, nostre Roy, le maistre, marié, & la Royne grosse, auant que personne eust eu le temps de le desirer, voyant que tout cela estoit de grands œuures de ses mains, ie-croyois qu'il les parferoit, nous donnant vn Dauphin. Le Royne demeura enuiron vn mois à Fontaine-bleau, auant le retour du Roy; pendant lequel temps, Madame sœur du Roy, faisoit tout ce qui luy estoit possible pour desennuyer la Royne, & luy faire passer le temps; elle faisoit des ballets, elle accompa-

gnoit la royne à la chasse, s'entend pour la voir, elle estoit dans sa litiere, & Madame dans son carrosse. Le premier iour qu'elles y furent, madame voulut que i'entrasse dans son carrosse avec elle, de peur que la royne qui estoit sur son termen'eust besoin de moy, ce que ne vouloit promettre madame la Marquise de Guercheville, tellement que i'estois là attendât que cela fust accordé entre elles: Madame me commandoit d'entre, madame de Guercheville me disoit, ne le faites pas, en fin madame le gagna, & me fit dire par madame de Guercheville que i'obeisse à Madame, ou tout le long du chemin elle me parloit du desir qu'elle auoit de voir la royne heureusement accouchée, me demandant ce que i'en pensois, quel enfant ie croyois qu'elle auoit, bien qu'elle eust bien desiré vn Dauphin.

L'esperance qu'elle auoit que Dieu en donneroit plusieurs au roy & à elle, faisoit que la voyant bien accouchee, elle seroit extrêmement contente, quoy que ce fut, car elle l'aymoit parfaitement. Je redoutois en moy-mesme que la royne n'eust des coliques en accouchant, à cause que l'on m'auoit dit qu'elle auoit mangé tout vne quantité de glace, melons, raisins, alberges & panis. Je supplie sa majesté de ne plus manger de melons, elle me promit, pourueu que l'on ne luy en seruit plus : l'en prie son maistre d'Hostel, & mesmes ie luy ramenteus souuét. Huiet iours auant l'accouchement, le roy arriua de Calais où il estoit allé, dont la royne, madame, & toute la Cour furent grandemét resiouis. l'est auois vne ioye meslee d'vne crainte, à cause que ie n'auois point eul'honneur d'auoir esté veuë de sa

Majesté, & que ie scauois que tout ce qui est du monde est incertain, bien est vray, que i'auois vne grâde confiance en la Royne, qui me faisoit l'honneur de me tesmoigner de la bien-veillance. Pour ce iour, ie ne fus point l'apres-dinée en la chambre de la Royne à cause de l'arriuee du Roy. Le lendemain mon deuoir fut de me trouuer à son resueil, comme i'auois de coustume, où apres l'auoir veüe, ie m'estois retiree à quartier. Le Roy arriua qui demanda à la Royne, ma mie est cecy vostre sage-femme? elle dit qu'ouy, le Roy me voulât gratifier, ma mie, ie croy que elle vous seruira bien, elle m'a bõne mine, ie n'en doute point, ce dit la Royne. Madamoiselle de la Renoüilliere dit au Roy, la Royne l'a choisie; ouy dit la Royne, ie l'ay choisie, & diray que ie ne me trompay iamais en chose que i'aye choisie, ainsi qu'elle

auoit des-ja dit au Louure. Le Roy me dit, ma mie, il faut bien faire, c'est vne chose de grande importâce que vous aués à manier: ie luy dis, i'espere, Sire, que Dieu m'en fera la grace, Ie te croy, dit le Roy, & s'approchât de moy, me dit tout plain de mots de gaufferie, à quoy ie ne luy fis aucune responce; il me toucha sur les mains, me disant, vous ne me respondés rien? Ie luy dis, ie ne doute nullement de tout ce que vous me dites. Sire, c'estoit qu'estant aux couches de Madame la Duchesse, Madame Dupuis viuoit avec vne grâde liberté aupres du Roy: le Roy croyoit que toutes celles de cét estat fussēt semblable. L'apres-dînée ie retournay en la chambre de la Royne, comme ie soulois faire auant l'arriuee du Roy, laquelle fut incontinant pleine de Princes & de Princesses, des Seigneurs & Dames: Entre autres, Monsieur le Duc d'Elbœuf, qui me



voyant me vint parler, & me dit, ma bonne amie j'ay vne grand ioye de vous voir ici: le Roy luy dit, comment mon Cousin? vous cognoissez donc la sage femme de ma femme, ouy Sire, elle a releué ma femme dont elle s'est bien treuuee. Le Roy fust à l'instant dire à la royne, ma mie, voila mon cousin d'Elbœuf qui cognoist vostre sage femme, il en fait estat, cela me resioüit & m'en donne de l'assurance grande. Le lendemain ie fus au refucil de la royne, comme de coustume, laquelle me dit qu'elle croyoit auoir vne fille, à cause que l'on tient que les femmes grosses d'un fils amaigrissent sur la fin de leur grossesse? Je luy dis qu'il n'y auoit regle si estroite où il n'y eust exception, & que cela ne me feroit point changer d'aduis, elle me dit si tost que ie seray accouchee, ie cognoistray bien

en

en vous voyant, quel enfant ce sera. Je suppliy la Majesté de croire que en me voyant il ne s'y pourroit rien recognoistre, quoy que ce fust, d'autant qu'il estoit grandement dangereux à vne femme venant d'accoucher, d'auoir ioyeny desplaisir, qu'elle ne fust bien deliurée, & que la ioye & la tristesse auoyent vn mesme effect, qui estoit capable d'empescher vne femme de deliurer, que ie la suppliois de ne s'en point informer, que ie ferois triste mine, encor que ce fut vn fils, afin qu'elle ne s'en estonnast. Le Roy entra sur l'heure, qui voulut sçauoir de quoy nous parlions, la Roynne luy dit de quoy: Le Roy respondit que si c'estoit vn fils que ie ne le dirois pas doucemēt, mais que ie crierois tāt que ie pourrois, & qu'il n'y a point de femme au monde, qui en vne tel affaire eust pouuoir de se taire. Je suppliy la

Majesté de croire que ie me sçauois taire, puis qu'il y alloit de la vie de la Royne, qui estoit la chose principale, & qu'outre-ce il y alloit de l'honneur des femmes, que i'estois obligee de soustenir, & qu'à l'effect sa Majesté le cognoistroit. Mademoiselle de la Renoüilliere, premiere femme de chambre de la Royne, dont i'ay cy deuant parlé, me demanda que ie luy fisse vn signal, si tost que la Royne seroit accouchée, afin d'auoir l'honneur de le dire la premiere au Roy. Le signal fut que la Royne estant accouchée d'un fils, ie deuois baisser la teste en signe que tout alloit bien, si c'eust esté vne fille ie la deuois réuerfer en arriere. Gratiene qui estoit vne femme de chambre de la Royne, me demanda aussi vn signal, à laquelle ie dis que ie l'auois promis à Mademoiselle de la Renoüilliere, que si elle sçauoit que ie

l'eusse dōné à vn' autre, ne me le pardonneroit iamais, elle m'aymoit, & me parloit librement, cōment dit elle, serois-tu bien si beste de ne pouoir contēter deux de tes amies à la fois? Je sçay que tu dois de l'hōneur à Madamoiselle de la Renoüilliere, à cause de son aage & de sa qualité, & à moy de l'amour, à cause de celuy que ie te porte, fais au nom de Dieu que i'aye le premier signal, afin que ie l'aille dire au Roy. Je luy dis que ie ne sçauois de quelle façon i'en pourrois venir à bout, sans estre apperceüe de Madamoiselle de la Renoüilliere, elle me dit qu'elle ne vouloit point que ie reçeusse de desplaisir en l'obligeant, & pour faire qu'elle ne s'en apperceut, que ie le luy disse tout haut, si tost que la Royne seroit accouchée d'un fils, ma fille chauffe-moy vn linge. Le lendemain estant au resueil de la Royne, sa Ma-

jesté me fit l'honneur de me dire elle-mesme, ce qu'elle m'auoit fait dire par Mademoiselle de la Renouilliere, il y auoit des-ja quelque temps, touchant la confiance qu'elle auoit en moy, & que ie ne m'estonnasse d'aucune chose que l'on me peut dire, ny de quelque mine que l'on me fit, d'autant que ie n'auois affaire qu'à elle.

**COMMENT ET EN**  
*quel temps la Royne accoucha.*

**L**A nuit du vingt-fixiesme Septembre à minuit, le Roy m'en-uoia appeller, pour aller voir la Royne qui se trouuoit mal, i'estois couchee dans la garde-robbe de la Royne où estoient les femmes de chambre, où souuent pour rire on me donnoit de fausses alarmes, me trouuant endormie, tellement que ie croyois que ce fut de mesme,

m'entendant appeller par vn nom-  
mé Pierrôt, qui estoit de la cham-  
bre, il ne me donna pas le loisir de  
me lacer, tant il me hastoit, entrant  
en la chamb.<sup>e</sup> de la Royne, le Roy  
demanda est-ce pas la sage-femme?  
on luy dit qu'ouy, il me dit, venés,  
venés sage-femme, ma femme est  
malade, reconnoissés si c'est pour  
acoucher, elle a de grâdes douleurs;  
ce qu'ayant recogneu, ie l'asseuray  
qu'ouy. A l'instant le Roy dit à la  
Royne, ma mie, vous sçavez que ie  
vous ay dit par plusieurs fois, le be-  
soin qu'il y a que les Princes du sang  
soyent à vostre accouchement. Ie  
vous supplie de vous y vouloir re-  
soudre, c'est la grandeur de vous &  
de vostre enfant, à quoy la Royne  
luy respōdit, qu'elle auoit esté touf-  
iours resoluë de faire tout ce qu'il  
luy plairoit. Ie sçay bien ma mie que  
vous voulés tout ce que ie veux: mais

ie cognois vostre naturel qui est timide & honteux, que ie crains que si vous ne prenés vne grande resolution les voyât, cela ne vous empesche d'accoucher; c'est pourquoy derechef, ie vous prie de ne vous estonner point: puis que c'est la forme que l'on tient au premier accouchement des Roynes.

Les douleurs pressoyent la Roynes, à chacune desquelles le Roy la tenoit, & me demandoit s'il estoit temps qu'il fit venir les Princes, que j'eusse à l'en aduertir, d'autant que cét affaire là estoit de grâde importance qu'ils y fussent, ie luy dis que ie n'y manquerois pas lors qu'il en seroit temps. Environ vne heure apres minuiet, le Roy vaincu d'impatiēce de voir souffrir la Roynes, & croyant qu'elle accoucherait, & que les Princes n'autoyent pas le temps d'y venir, il les enuoya querir qui

furent Messieurs le Prince de Conty, de Soissons, & de Montpensier, le Roy disoit les attendans, si jamais l'on a veu trois Princes en grand peine l'on en verra tantost, ce sont trois Princes grandement pitoyables & de bon naturel, qui voyant souffrir ma femme voudroient pour beaucoup de leur bien estre bien loing d'icy. Mon cousin le Prince de Conty ne pouuant aisement entédre ce qui se dira, voyant tourmenter ma femme, croira que c'est la sage-femme qui luy fait du mal. Mon cousin le Comte de Soissons voyant souffrir ma femme, aura de merueilleuses inquietudes, se voyant reduit à demeurer-là. Pour mon cousin de Montpensier, ie crains qu'il ne tombe en foiblesse, car il n'est pas propre à voir souffrir du mal. Ils arriuerent tous trois auant les deux heures,



& furent enuiron demy-heure-là. Le Roy ayant sçeu de moy que l'accouchement n'estoit pas si proche, les enuoya chés eux, & leur dit, qu'ils se tinssent prests quád il les enuoyeroit appeller : Monsieur de la Riuere premier Medecin du Roy, Monsieur du Laurens premier de la Royne, Monsieur Heroüard aussi Medecin du Roy, le Seigneur Guide, second medecin de la Royne, avec Monsieur Guillemeau Chirurgien du Roy, furent appellés pour voir la Royne, & aussi tost se retirerent en vn lieu proche: Cependant la grand chambre en Oualle de Fontainebleau, qui est proche de la chambre du Roy, qui estoit preparee pour les couches de la Royne, où estoient vn grand liët de velours cramoisy rouge accommodé d'or, estoit prés le liët de trauail, aussi les pauillons, le grand & le petit, qui estoient attra-

chés au plancher, & trouffés, furent destrouffés. Le grand pavillon fut tendu ainsi qu'une tête par les quatre coings avec gros cordons, il estoit d'une belle toile de Hollande, & avoit bien vingt aulnes de tour, au milieu duquel y en avoit un petit de pareille toile, sous lequel fut mis le liét de travail où la Royne fust couchée au sortir de sa chambre. Les Dames que le Roy avoit resolu qui seroyent appellées à l'accouchement de la Royne, comme j'ay dit cy devant furent mandées. Il fut apporté sous le pavillon une chaise, des sieges plians, & des tabourets pour asseoir le Roy : Madame sa sœur & Madame de Nemours : la chaise pour accoucher fut aussi apportée, qui estoit couverte de velours cramoisy rouge. Sur les quatre heures du matin une grand colique se mesla parmy le travail de la Royne, qui

luy donna d'extremes douleurs, sans auancement. De fois à autres le roy faisoit venir les Medecins voir la royne, & me parler, auxquels ie rendois compte de ce qui se passoit. La colique trauailloit plus la royne que le mal d'enfant, & mesmes l'empeschoit. Les Medecins me demanderēt si c'estoit vne femme où n'y eust que vous pour la gouverner que luy feriez-vous. Je leur proposay des remedes qu'ils ordonnerent à l'instant à l'Apothiquaire, lequel leur en proposa d'autres à la façon d'Italie, qu'il disoit qu'en pareil cas faisoient grand bien. Eux sçachant l'affection qu'il auoit au seruice de sa Majesté, & que si le remede ne faisoit tout le bien que l'on en esperoit, qu'il ne pouuoit faire aucun mal, le firent donner. Il y auoit deux anciennes & sages Damoiselles Italiennes, qui estoient à la royne,

lesquelles auoyent eu plusieurs enfans, & s'estoyent trouuees à plusieurs accouchemens en leurs pais: La Royne auoit eu pour agreable qu'elles se trouuassent à son trauail, pour luy seruir comme les femmes de chambre. Les reliques de Madame sainte Marguerite, estoient sur vne table dans la chambre, & deux Religieux de saint Germain des Prés, qui prioient Dieu sans cesser.

Le Roy dit, qu'il ne vouloit que personne donnast son aduis que les Medecins, selon que ie leur auois rapporté, & que nous en ferions conuenus ensemble; tellement que ie peux dire, qu'en lieu du monde, ie n'ay eu telle tranquillité d'esprit, pour le bon ordre que le Roy y auoit apporté, & l'assurance que m'auoit donnée la Royne. Il arriua que pour

combattre ceste insupportable colique, il fallut plusieurs grands remedes, à quoy la Royne ne resista nullement: Car aussi tost que le Roy ou les Medecins luy en parloyent, elle en estoit contente, pour desagreables quelles fussent, ne voulant en rien se rendre coupable de mal. C'est pourquoy plusieurs femmes sont souuent cause par leur opiniastreté, que les choses leur succedent mal, pour eux & pour leurs enfans. Le mal de la Royne dura vingt & deux heures & vn quart: elle auoit vne telle vertu, que c'estoit chose admirable: elle discerna bien ses douleurs premieres, & les dernieres d'avec les autres, où estoit ceste mauuaise colique, selon que ie luy fis entendre. Pendant vn si long temps qu'elle demeura en traual, le Roy ne l'abandonna nullemēt, que s'il fortoit pour manger, il enuoyoit

fans celle ſçavoir de ſes nouvelles, Madame ſa ſœur en faisoit de meſme. La Royne craignoit deuant que d'accoucher, que Monsieur de Vandosme n'entraſt en ſa chambre pendant ſon mal, à cauſe de ſon bas âge: mais elle ſentant le mal n'y prit pas garde, il me demandoit à toute heure ſi la Rôyne accouchoit bien toſt, & de quel enfant ce ſeroit; pour le contenter, ie luy dis qu'ouy, il me demanda derechef quel enfant ce ſeroit, ie luy dis que ce ſeroit ce que ie voudrois: & quoy, dit-il, n'eſt-il pas fait, ie luy dis qu'ouy, qu'il eſtoit enfant, mais que j'en ferois vn fils ou vne fille, ainſi qu'il me plairoit. Il me dit ſage-femme puis que cela depend de vous, mettés-y les pieces d'un fils? Ie luy dis, ſi ie fais vn fils (Monsieur) que me donnerés-vous? Ie vous donneray tout ce que vous voudrés, pluſtoſt tout ce que j'ay:

Je feray vn fils, & ne vous demandé que l'honneur de vostre bien-veillance, & que vous me vouliés toujours du bien, il me le promit & me l'a tenu. Il arriua bien pendant ceste longueur de temps, que ceux que la royne auoit iugé qui desiroyent de me troubler, dirent quelque chose, & firent quelque mine, dont ie ne m'estonnay non plus que de rien, d'autant que ie voyois que veule bõ courage de la royne tout succederoit à bien, & qu'elle se fioit du tout en moy, cõme elle m'auoit dit. Lors que les remedes eurent dissipé la colique, & que la royne alloit accoucher, ie voyois qu'elle se retenoit de crier, ie la suppliay de ne s'en retenir de peur que sa gorge ne s'enflat, le roy luy dit, ma mie faites ce que vostre sage-femme vous dit, criés de peur que vostre gorge ne s'enfle: elle auoit desir d'accoucher

dans sa chaise, où estât assise, les Princes estoient dessous le grand pavillon, vis à vis d'elle. I'estois sur vn petit siege deuant la Roynne, laquelle estant accouchée, ie mis Monsieur le Dauphin dans des linges, & langes dans mon giron, sans que personne sceut que moy, quel enfant c'estoit. Ie l'envelopay bien; Ainsi que i'entendois à ce que i'auois à faire. Le Roy vint aupres de moy, ie regarde l'enfant au visage, que ie vis en vne grande foiblesse, de la peine qu'il auoit endurée. Ie demande du vin à Monsieur de Lozeray, lvn des premiers valets de chambre du Roy, il apporta vne bouteille, ie luy demande vne cuillier, le Roy print la bouteille, qu'il tenoit, ie luy dis, SIRE, si c'estoit vn autre enfant ie mettrois du vin dans ma bouche, & luy en donnerois, de peur que la foiblesse dure trop. Le Roy me



mit la bouteille contre la bouche,  
& me dit, faites comme à vn autre:  
l'emplis ma bouche de vin & luy en  
soufflay, à l'heure mesme il reuint, &  
sauoura le vin que ie luy auois don-  
né. Je vis le Roy triste & changé, s'e-  
stant retiré d'auprés de moy, d'autât  
qu'il ne sçauoit quel enfant c'estoit,  
il n'auoit veu que le visage, il alla  
vers l'ouuerture du pavillon du co-  
sté du feu, & commanda aux fem-  
mes de chambre de tenir force lin-  
ges, & le liêt prest. Je regarday si ie  
verrois Madamoiselle de la Re-  
nouïllere pour luy donner le signal,  
afin qu'elle allast oster le Roy de pei-  
ne, elle bassinoit le grand liêt: Je vis  
Gratienne à qui ie dis, ma fille chauf-  
fés moy vn linge: alors ie la vis aller  
gaye au Roy, lequel la repouffoit, &  
ne la vouloit pas croire, à ce qu'elle  
me dit despuis, il luy disoit que c'e-  
stoit vne fille qu'il le cognoissoit  
bien

bien à ma mine; elle l'asseuroit bien que c'estoit vn fils, que ie luy en auois donné le signal, il luy disoit, elle fait trop mauuaise mine, Si e, elle vous a dit qu'elle le feroit, il luy dit qu'il estoit vray, mais qu'il n'estoit pas possible qu'ayant eu vn fils, ie la peusse faire telle; elle luy respōdit, il est bien possible, puis qu'elle l'a fait. Mademoiselle de la Renouilliere entra, qui vit le Roy se facher avec Gratiène, elle vint à moy, ie luy fis le signal, elle me demanda à l'oreille, ie luy dis à la sienne que ouy; Elle detroussa son chapperon, & alla faire la reuerence au Roy, & luy dit que ie luy auois fait le signal, & mesme luy auois dit à l'oreille; la couleur reuint au Roy, & vint à moy à costé de la Royne, & se baissa, & mit la bouche contre mon oreilles, & me demanda, sage-femme est-ce vn fils? le luy dis qu'ouy: le vous

prie ne me donnés point de cour-  
te-joye, cela me feroit mourir: Je  
desuolope vn petit Mōsieur le Dau-  
phin, & luy fits voir que c'estoit vn  
fils, que la Royne n'en vid rien; il le-  
ua les yeux au Ciel ayant les mains  
iointes, & rendit graces à Dieu. Les  
larmes luy couloyent sur la face, auf-  
si grosses que de gros poids. Il me  
demanda si i'auois fait à la Royne,  
& s'il n'y auoit point de danger de  
luy dire? Je luy dis que non, mais  
que ie suppliois la Majesté que ce fut  
avec le moins d'emotion qu'il luy  
ferois possible, il alla baiser la Royne  
& luy dit, ma mie vous aués eu beau-  
coup de mal, mais Dieu nous a fait  
vne grand grace, de nous auoir don-  
né ce que nous luy auions deman-  
dé; nous auons vn beau fils. La  
Royne à l'instant ioignit les mains  
& les leuant avec les yeux vers le  
Ciel, jetta quantité de grosses lar-

mes, & à l'instant tomba en foiblesse: Je demanday au Roy à qui il luy plaisoit que ie baillasse Monsieur le Dauphin, il me dit à Mademoiselle de Montglas, qui sera sa gouvernante. Mademoiselle de la Renoüilliere le prit & le bailla à Madame de Monglas. Le Roy alla embrasser les Princes; ne s'estant apperçeu de la foiblesse de la Royne, & alla ouvrir la porte de la chambre, & fit entrer toutes les personnes qu'il trouua dans l'antichambre & grand cabinet: Je croy qu'il y auoit deux cens personnes, de sorte que l'on ne pouoit se remuer dans la chambre pour porter la Royne dans son lit.

J'estois infiniment faschée de la voir ainsi. Je dis qu'il n'y auoit aucune apparence de faire entrer ce monde icy, que la Royne ne fust

couchée; le Roy m'entendit, qui me vint frapper sur l'espaule, & me dit, tais-toy? tais-toy? sage femme, ne te fasche point, cét enfant est à tout le monde, il faut que chascuns'en resioüisse (il estoit dix heures & demie du soir, le Ieudy xxvij. Septèbre mil six cens vn, iour de S. Colme & S. Damian, neuf mois & quatorze iours apres le Mariage de la Royne.) Les Valets de Chambre du Roy & de la Royne furent appellés qui porteroit la chaize prés de son liét auquel elle fut mise, & alors l'on remedia à sa foiblesse, & luy ayant rendu le seruice que ie deuois: Je fus accommoder Mōsieur le Dauphin, que Madame de Monglas me remit entre les mains, ou Monsieur Edoüard se trouua, & commença de là à le seruir, il me le fit lauer entiere-ment de vin & d'eau, & le regarda par tout auant que ie l'emmailotaf-

se. Le Roy amena les Princes & plusieurs Seigneurs le voir. Pour tous ceux de la maison du Roy & de la Royne, le Roy leur faisoit voir, & puis les enuoyoit, pour faire place aux autres. Chacun estoit si resiouy qu'il ne se peut exprimer, tous ceux qui se rencontroient s'entrebrasloyét, s'as auoir esgard à ce qui estoit du plus ou du moins. J'ay entendu dire qu'il y eust des Dames qui rencontrant de leurs gens, les embrassèrent, estant si transportés de ioye qu'elles ne sçauoient ce qu'elles faisoient. Ayant acheué d'accommoder mondit Seigneur, ie le rendis à Madame de Monglas qui l'alla montrer à la Royne, qui le vit de bon œil, & par son commandement fut conduit en sa chambre par madite Dame de Monglas. Monsieur Eroüard & toutes les femmes qui deuoient estre à luy, où aussi tost

qu'il y fust, la chambre ne des-emplissoit nullement, n'estoit qu'il estoit sous vn grand pavillon où l'on n'entroit pas sans l'adueu de madite Dame de Monglas. Je ne sçay comment l'on eust peu faire, le Roy n'y auoit pas si tost amené vne bade de persônes, qu'il en ramenoit vne autre. L'on me dit que par le Bourg, toute la nuict ce ne furent que feux de ioye, que tambours & trôpettes, que tonneaux de vin deffoncés pour boire à la santé du Roy, de la Roynne, & de Monsieur le Dauphin. Ce ne furent que personnes qui prirent la poste pour aller en diuers pais en porter la nouvelle, & par toutes les Prouinces & bonnes villes de France. A l'instant que la Roynne fut accouchee, le Roy fit dresser son lict attendant du sien, où il coucha tant qu'elle se portast bien. La Roynne craignoit qu'il n'en receust de l'in-

commodité, mais il ne la voulut jamais abandonner. Je treuuy le lendemain apres disner Monsieur de Vandosme qui estoit seul à la porte de l'anti-chambre, qui tenoit la tapisserie pour passer dans le cabinet, par où l'on passoit pour aller chés Monsieur le Dauphin, & estoit arresté fort estonné. Je luy demanday, he quoy? Monsieur que faites-vous là? il me dit ie ne scay, il n'y a gueres que chacun parloit à moy, personne ne me dit plus rien. C'est Monsieur que chacun va voir Monsieur le Dauphin qui est arriué despuis vn peu, quand chacun l'aura salué, l'on vous parlera comme auparauant. Je le dis à la Royne qui en eust grand pitié, & dit, voila pour faire mourir ce pauvre enfant, & commanda qu'on l'on le carestast autant ou plus que de coustume; c'est que chascun s'amuse à mon fils, & que l'on ne pense



pas à luy, cela est bien estrange à cét  
enfant. La bonté de la Royne a touf-  
iours esté merueilleusement grâde.  
Le vingt neufielme dudit mois, ie  
fus pour voir Monsieur le Dauphin,  
son Huffier Bira m'ouurit la porte,  
ie vis la chambre pleine, le Roy, Ma-  
dame sa sœur, les Princes & Princ-  
ses y estoient, à cause que l'on vou-  
loit ondoyer Monsieur le Dauphin,  
ie me retiray, le Roy m'apperceult,  
& me dit, entrés, entrés, ce n'est pas à  
vous à n'ozer entrer, il dit à Mad-  
me & aux Princes, comment! i'ay  
bien veu des personnes, mais ie n'ay  
iamais rié veu de si resolu, soit hom-  
me soit femme, ni à la guerre ni ail-  
leurs, que ceste femme là, elle tenoit  
mon fils dans son geron, & regar-  
doit le monde avec vne mine aussi  
froide que si elle n'eust rien tenu,  
c'est vn Dauphin qu'il y a quatre  
vingts ans qu'il n'en estoit n'ay en

France. (Sur ce ie luy repliquay) i'a-  
vois dit à vostre Majesté, SIRE,  
qu'il y alloit beaucoup de la santé de  
la Royne, il est vray ce dit le Roy, ie  
ne l'ay aussi dit à ma femme qu'après  
que tout a esté fait, & si la ioye l'a  
fait eluanouïr;) i'amaïs femme ne fit  
mieux qu'elle a fait, si elle eust faict  
autrement, c'estoit pour faire mourir  
ma femme. Je veux d'oresnavant  
vous nommer ma resoluë. Le Roy  
me fit l'honneur de me faire deman-  
der, si ie voulois estre la remueuse de  
Monsieur le Dauphin, & que i'au-  
rois pareils gages que la nourrice, ie  
fist supplier la Majesté d'auoir agrea-  
ble, que ie ne quittasse point l'exer-  
cice ordinaire de sage-femme, pour  
me rendre tousiours plus capable de  
seruir la Royne, qu'il y auoit là vne  
hônëlle femme qui l'entendoit fort  
bien. Je demeuray aupres de la Roy-  
ne pour la seruir en ses couches en-

170 *Observations.*

viron vn mois, puis huit iours apres attendant le retour de sa Majesté à Paris, qui m'auoit fait commander de l'attendre.

*DES COUCHES DE LA  
Royne, de Madame Elizabeth pre-  
miere fille de France.*

**L**A Royne estant grosse de Madame sa fille aînée, alla à Fontaine-bleau, pour y faire ses couches, & partit en Octobre de Paris, apres la moitié du mois, où estant arriüée l'on auoit veu quantité de nourrices qui importunoyent tellement le Roy & la Royne, & tout le monde, que leurs Majestés en remirent l'election à Fontaine-bleau, où il ne manqua d'en venir de tous costés, l'on attendit proche de l'accouchement de la Royne à en faire l'election. Il vint vn homme, lequel

auoit enuoyé sa femme pour estre nourrice, laquelle auoit vne petite fille fort delicate & menuë, la femme estoit bien honneste, & de gens de bien, en faueur dequoy, il se trouua des plus signalés Seigneurs de la Cour qui en parlerent d'affectiõ aux Medecins, ce fut vn affaire qui me donna bien de la peine, elle logea chés vne de mes amies, laquelle s'employa de bõ cœur pour elle, elle me prioit aussi d'y faire ce que ie pourrois, ie voyois sõ enfant extrememẽt menuë, mais elle estoit appropriée à son aduátage, de sorte que le har paroit le fagot. Quand'on m'en parloit, ie ne pouuois respõdre gayement, à cause que sa nourriture ne m'agreoit gueres. Le fus vn iour, comme i'auois de coustume, la voir, où i'entendis nommer ceste nourrice du nom de son mary: Le me resoupius que c'estoit le nom d'vn ieune

homme que mon mary auoit traité de la verolle, lequel auoit voulu sortir sans attendre qu'il eust esté guarý. I'en auois entendu parler que jamais l'on ne le peut empescher de sortir, quelque chose que l'on luy peut dire. Il dit à mon mary qu'il estoit guarý, qu'il se sentoit bien, & & qu'il vouloit prendre l'air, & se fortifier pour se marier. Mon mary luy remonstra ce qui en pouuoit arriuer; il s'en mocqua & luy dit, ie suis content de vous, à trois ou quatre années de-là, ie vis quelqu'un de la ville d'où il estoit, i'en demanday des nouvelles, sçauoir, s'il estoit marié, l'on me dit qu'il y auoit long temps dés son retour de Paris, mais qu'il y auoit vn mal-heur en son mesnage, que sa femme auoit desja eu deux ou trois enfans, qui sortoiét tous pourris de son ventre. Ie me souuins que mon mary luy auoit dit

qu'il n'estoit pas guarý, & que s'il se marioit qu'il en arriueroit ainsi. Je fus bien empeschée & eusse voulu ne l'auoir iamais veü, cette mienne amie s'apperçeut que i'auois changé de couleur, elle me pressoit deluy en dire la cause, ie ne le voulois pas, elle m'y força par ses prieres, & luy dis, que ie ne me trouuerois pas à l'election des nourrices, pour n'en dire ni bien ni mal, qu'elle me faisoit grand pitié, parce quelle ne scauoit pas qu'el estoit son mal, cependant que si l'on la retenoit que ie le dirois, que s'elle n'estoit retenuë ie n'en parlerois point, & la laisserois retourner en son país. Elle fut retenuë, & aussi tost on fit estat de renuoyer toutes les autres: c'estoit l'heure du disner: Je fis chercher Monsieur du Lauens, lequel estoit allé disner en compagnie. Comme ie vis qu'il ne se trouuoit point, & qu'il n'eust pas

esté à propos de le dire, quand les autres nourrices eussent esté renuoyées. Je priay Mademoiselle de Ceruage, femme de chambre de la Royne, de luy aller dire de ma part: ce qu'elle fit, laquelle luy dit, allés dire à la sage femme qu'elle m'a auourd'huy rendu vn bon seruice, que si ie l'eusse sçeu d'vne autre personne que d'elle, que ie ne l'eusse iamais voulu voir, & que ie luy en sçay bon gré.

La Royne le dit aussi tost au Roy, lequel dit tout haut, que des nourrices venoyent de loin pour le tromper, deuant tout le monde. Il enuoya chercher Monsieur du Laurens & les autres Medecins, lesquels me vindrent trouuer pour sçauoir la verité, & comment, si ie veriferois cela; ie leur dis le tout, & que pour preue, il y auoit vn valet de chambre de Monsieur de Beaulieu-ruzé

qui demeurant en nostre logis l'auoit aydé à pincer, qui en pourroit dire la verité, & vn autre qui estoit Chirurgien à Auxerre, qui auoit esté en mesme temps chés nous; comme cela fut verifié, l'on fit vne autre élection de nourrices: I'estois infiniment fâchée du mescontentement de ceste femme-là, mais le seruiçe que ie deuois à leur Majestés estoit toute autre chose. I'escris par la poste à mon mary, comment cela s'estoit passé. Le mary de ceste femme qui n'auoit ozé aller à Fontaine-bleau, d'autant que trois ou quatre officiers du Roy, de la ville d'où elle estoit, l'estoyent venus voir chés nous qui sçauoyent son mal, lesquels attendoyent, à ce que l'on dit, si ie ne l'eusse dit, pour le dire. Il craignoit qu'ils en parlassent auât l'affaire faite



Il s'estoit tenu autour de Fontaine-bleau, il fust aussi tost à Paris, où il alla essayer de surprendre mon mary, il l'alla saluer & caresser, mon mary s'estonnoit de cela, veu que ie luy auois mandé. Il luy dit (Monsieur) j'ay bien besoin de vostre aide, vous scaués comme il y a tant de temps que ie fus penceé chés vous, il y a vn riche marchand de nostre ville qui m'a appellé verollé, il y a long temps que nous plaidons ensemble, il faut qu'il me ruine, ou que ie le ruine, si vous me voulés tant obliger de me faire vn rapport, comment ie n'ay pas esté penceé chés vous que d'vn petit vlcere non malin que j'auois à la iambe, ie vous donneray ce qu'il vous plaira. Mon mary luy dit qu'il scauoit bien que cela n'estoit pas ainsi, que pour rien il ne feroit vne fausseté, il le fit prier, puis menacer, en fin le fit assigner deuant le Lieutenant

tenant Ciuil Miron, pour luy deliurer rapport; Mon mary ne croyant pas qu'il deust insister, ne comparut point sur les deux premieres assignations: il fit dire qu'il y seroit cōdamné par corps, & mené sans scandale; il fut donc mené par deux Sergens, où il fut fort tancé d'auoir refuzé rapport à cét homme, qui disoit estre icy retenu pour cela, protestât tous despens, dommages & interests cōtre luy. Monsieur le Lieutenant Ciuil donna du papier & de l'ancre, & commanda à mon mary de luy deliurer sur l'heure vn rapport. Mon mary demanda, s'il n'entendoit pas vn rapport veritable, Monsieur le Lieutenant luy dit qu'ouy. Mon mary luy en donna vn tout cachetté, il demanda à l'autre s'il tenoit mon mary pour homme de bien, & s'il le croiroit pas en son rapport, il dit qu'ouy, ne pouuât faire autrement,

il fut ouuert, où monsieur le Lieutenant vid le mal, & sceut comment tout s'estoit passé. Monsieur le Lieutenant luy dit honte, & le força de signer le rapport de mô mary à cause de sa temerité : nous le gardons. Il ne se peut dire les mesdisances & meschancetés qu'eux & les leurs nous ont faictz, & font tous les iours à ce sujet : il vaut bien mieux que nous en ayons du mal, qu'il fust arriué mal de Madame. L'on n'a pas tousiours du bien pour bien faire, sur l'heure, le temps amene tout. Sa Majesté accoucha le Vendredy vingt-deuxiesme Novembre, mil six cens deux, à neuf heures & demie du matin : elle croyoit auoir vn fils, tellement que quand elle sceut que c'estoit vne fille, elle fust estonnée, à cause qu'elle pensoit que le Roy en seroit fasché, mais il n'en fit aucune mine, tant s'en faut il con-

foloit la Royne, & luy disoit que Dieu scauoit bié ce qu'il leur falloit, qu'il estoit necessaire de faire des alliances en Espagne & en Angleterre.

La Royne accoucha heureusement sans colique; car elle s'estoit empeschée estant grosse, de manger chose qui luy peut faire mal, ny à l'enfant, à cause de son premier accouchement qui auoit esté si rude. La Roine accoucha dans son liét de travail, dans sa chambre, qui regardoit son petit iardin, à costé de la chambre en Oualle, comme i'ay dit parlát de la naissance du Roy. C'ont tousiours esté les mesmes meubles de couche qui luy ont seruy. Il ne se trouua personne que les Medecins, mes Dames De Guercheville, Conchine, de Monglas, avec les femmes de chambre. Je demeuray à seruir sa Majesté pendant

sa couche comme i'auois fait à celle du Roy, & retourné au train comme i'auois fait l'autre-fois.

### L'ACCOUCHEMENT

*de la Royne, de Madame  
Chrestienne.*

**L**A Royne demeura à Paris pour faire ses couches, à cause de l'hiver. Sa Majesté me fit commander d'aller coucher au Louure bien cinq semaines avant son accouchement, qui fust le Vendredy dixiesme Fevrier, mil six cens six, à deux heures apres midy, & qui fut dans la chambre ordinaire du Louure. La Royne a accouché de tous ses enfans, commençant au Roy d'un gros & d'un menu. Le Roy estoit assés puissant, Madame fille aînée estoit menuë, & Madame Chrestienne estoit puissante; la Royne en fut plus malade,

elle en accoucha dans sa chaise, ainsi qu'elle auoit fait du Roy. Plusieurs personnes croioyent que ce seroit vn fils, à cause qu'elle auoit demeuré quatre ans sans auoir d'enfans. Je diray avec verité, que le Roy consola encor la Royne sur les alliances, & ne tesmoigna iamais d'en estre fâché, il alloit souuent voir Madame, tout de mesme que si c'eust esté vn fils, & n'en pouuoit parler avec trop d'affection à la Royne, à son gré, comment il la trouuoit belle. Les couches de la Royne se passerēt heureusement, pendant lesquelles ie receus vn honneur de sa Majesté, vn iour que Madame Cōchine estoit aupres d'elle, i'approchay pour luy rendre quelque seruire, i'auois pris ce iour-là vn manteau de chambre neuf, la Royne me dit, hé sage-femme te voila braue, cela me p'ait! Madame Dame luy respondit, Madame

si vous aués agreable de la voir bien, vous la poués bié mettre; ouy, mais ie voudrois qu'elle eust quelque chose qui la fit recognoistre pour estre à moy, que les autres n'osassét porter. Madame, vous luy poués faire porter le chaperon de velours, ainsi qu'à vos nourrices: pas vne autre n'en oseroit porter: Il est vray ce dit la Royne, i'ay regret que ie ne m'en suis aduisee plustost, & sur l'heure commanda à Monsieur Zocoly son tailleur d'aller à l'argenterie querir du velours, pour me faire des chaperons. Voyla comment i'ay esté la premiere sage femme qui l'a iamais porte, elles portoyent, à ce que m'ont dit personnes qui ont cogneu celles de la Royne Mere du Roy Henry troisieme, le colet de velours, & la grosse chaine d'or au col. La Royne dont ie viens de parler en a eu deux, sa premiere mourut, elle en reprit

vne autre, i'ay eu l'honneur que femme du monde n'a touché la Royne que moy pour l'accoucher, ny pour la garder; s'il eust pleu à Dieu nous garder nostre bon Roy, i'eusse esperé la seruir de tout ce qu'il luy eust pleu luy donner.

**L'ACCOUCHEMENT**  
*de la Royne, de Monsieur le*  
*Duc d'Orleans.*

**L**A Royne partit de ceste ville environ la my-Mars, pour aller à Fontaine-bleau faire ses couches, ainsi qu'elle se promenoit dans sa belle galerie, environ sur les cinq heures du soir, elle sentit vne grande douleur, qui la fit promptement retourner dans sa chambre, où d'autres grandes douleurs la prirent, sans qu'elle peut permettre que l'on eust des habillées, elle en eust environ quatre presque insupportables, l'on appella les tapi-



ciers & femmes de chābre, qui acheuerent de tout accōmoder. La Royne fut mise dans son liēt de trauail à la maniere accoustumée, duquel elle se leuoit quād il luy plaisoit, apres ces penetrātes douleurs, elle demoura bien trois heures sans douleurs. Le Roy se trouuoit mal, qui se coucha dans le grand liēt de la Royne, & m'appella, pour sçauoir comment il alloit de son trauail, ie luy dis que ie ne l'auois pas encor recogneu, que lors que ie le sçauois, ie luy dirois ce qui en seroit lors que les douleurs l'auroyent reprise, que c'estoit bien pour accoucher, mais que ie ne pouois dire si l'enfant alloit bien encore. Lors qu'il sçeut que les douleurs eurent repris à la Royne, il m'appella & m'en demanda des nouvelles. Monsieur du Laurens estoit aupres de luy, ie suppliy sa majesté de ne se point estonner, que tout reüssiroit à

bien, que véritablement l'enfant venoit les pieds deuant, mais qu'il estoit menu, que la Royne estoit pleine de courage, & auoit de bonnes douleurs. Le Roy me dit sage-femme, ie sçay que vous aués la vie de ma femme & de son enfant plus chere que la vostre, faites ce qui sera de vous, si vous voyés qu'il y ait du danger, vous sçaués qu'il y a icy cét homme de Paris, qui accouche les femmes, l'on le tiendra dans le grand cabinet, ie redouterois fort s'il en estoit besoin, que la peur qu'en auroit ma femme, la mettroit en danger de sa vie, ioint qu'il n'y a femme au monde plus honteuse s'il falloit qu'un homme l'eust veüe: Allés vers elle, i'y fus, aussi tost qu'il luy prist vne douleur avec peu d'ayde que ie luy fis, elle accoucha heureusement, d'un aussi bel enfant qu'il s'en vit iamais, qui estoit grand & menu. La

ioye en fut si grãde que l'õ ne la scauroit dire. Le Roy se leua guay pour s'en resiouir avec tout le monde. Iamais Monsieur Honoré n'auoit esté à la Cour ny à Fontainebleau pour les couches de la Royne que ceste fois là, lequel n'entra iamais ni pendãt, ny apres l'accouchement dans la chambre de la Royne. Ce fut quelqu'un qui le voulut gratifier, desirãt qu'il eust l'hõneur & le profit d'estre là pour vn besoin, encor Monsieur du Laurens me pria de le trouuer bon, pour suruenir, s'il arriuoit quelque chose d'estrange, à cause que la Royne estoit beaucoup plus grosse, qu'elle n'auoit encore esté. Je luy dis, que ie ne trouuerois iamais rien de mauuais, qui peust seruir à la Royne ma maitresse: Nous auions souuent mangé ensemble dans ma chambre; ie le faisois à cause que i'estois bien aise que l'on

cogneust, comme quoy nous estiós en bonne intelligence luy & moy: La Royne accoucha le Lundy seiziéme Avril mil six cens sept, à dix heures & demie du soir.

*DE L'ACCOUCHEMENT  
de la Royne de Monsieur le  
Duc d'Anjou.*

**L**A Royne partit de ceste ville vers la fin de Mars, pour aller faire ses couches à Fontaine-bleau, elle accoucha le Vendredy vingt septiesme Avril mil six cens huit, iour de S. Marc Euangeliste, à neuf heures & demie du matin, le mal la prit le matin, que le Roy estoit allé voir le grád canal qu'il faisoit faire à Fontaine-bleau, de sorte que sa Majesté accoucha que le Roy n'y estoit pas. Le ieune Lomenie, qui est à present Thresorier de M<sup>r</sup> en porta la nouvelle au Roy, qui retourna en gráde diligéce voir la Royne & Monsieur.

Il les vist avec vn contentement extreme, il embrassa tant la Roynne de luy auoir fait vn si beau fils; c'estoit vn gros & gras enfant, qui auoit demeuré peu à naistre, de sorte qu'il sembloit le regardant qu'il auoit vn mois. La Roynne en accoucha dans son liçt de trauail. Il est a remarquer qu'il est venu au monde regardant le Ciel, qui n'est pas vne chose commune, de cent enfans il n'y en vient quelque fois pas vn, quoy que l'on die que les filles y viennent, chose qui n'est point: en tous les enfans que i'aye iamais receus, ie ne croy pas en auoir receu trente. Venant ainsi, ie creus que c'estoit vn si bon augure pour luy, & pour toute la France, que i'en estois raiué; & de fait toutes les personnes de iugement qui l'ont sçeu, l'ont attribué à tant de benedictions, de generosités, d'obeissance & contentement pour le Roy

& pour la Royne, qu'il ne se peut dire d'avantage, à cause que tout ce qui regarde le Ciel n'a rien de terrestre. Il y eust vne grād ioye en toute la Cour, chascun s'entre-ambrassoit: Il me souvient entre autre chose, que Mademoiselle de la Renoüilliere, première femme de chambre de la Royne d'ont i'ay cy deuant parlé, rencontra vn des valets de chambre du Roy qui la baisa de si bon courage qu'elle n'auoit plus qu'vne dent pour la decoratiō de sa bouche, qu'il luy mit dedans, Chacun loua Dieu & se resioüit. Monsieur d'Argouie Thresorier de la Royne me vint embrasser, comme ie venois de remuer Monsieur, la Royne le sceut & me le dit, ie luy dis, il est vray Madame, il ne paroïssoit non plus à mon col, qu'vne souris feroit à vn quartier de lard. Les couches de la Royne furent heureuses, où i'eux l'honneur que

de la seruir comme i'auois tousiours fait.

*L'ACCOUCHEMENT DE  
la Royne, de Madame troisieme  
fille de France.*

**M**Adame, troisieme fille, naquit à Paris dans le Louure, le Ieudy xxvj. Nouembre mil six cens neuf, à dix heures & demie du soir: Le mal d'enfant print la Royne, sur les cinq heures du soir. Madame de Guise la douairiere, & Madame la Princesse de Cōty estoÿēt alors proches de sa Majesté, lesquelles se vouloyēt retirer, à cause qu'elles scauoïēt cōment aux autres couches, cela s'estoit passé: La Royne le permit à Madame la Princesse de Conty, à cause qu'elle estoit indisposée: pour Madame sa mere la Royne la retint aupres d'elle. Il yauoit quelque tēps que la Royne auoit fait venir vn tourneur dans son Cabinet, qui faisoit des

Chappelets du bois de saint François, dont elle en donna aux Princesses. & à quelques Dames. Il fallut oster le tour, & tout l'equipage du faiseur de Chappelets. La Royne fit ses couches dans son grand cabinet; ce fut pendant ces couches-là, que ie representay à Madame Conchine, la perte que ie faisois pendant deux mois, que ie demourois proche de sa Majesté, pour les bonnes maisons de ceste ville, qui leur ayant manqué vne fois, ne me redemandoient iamais, s'estant seruiés d'une autre, & que n'ayans autre chose que mes recompenses, vieillissant, ie demurerois à ceste occasiõ avec peu de pratique & de moyens. Elle me fit tant de grace que de le faire entendre à la Royne laquelle pria le Roy me dõner six cens escus de pension, en ceste consideration. Le Roy ne m'en voulut



donner que trois: Il me dit ie vous donne trois cens escus de pension que vous aurés tousiours, & tous les ans ma femme accouchera, si c'est vn fils vous aurés cinq cens escus de mes coffres de recompense, avec vos trois cens escus de pension, ce sont huit cens escus que vous aurés, avec ce que vous gaignerés avec les Princes & autres Dames. Si ma femme ne fait qu'une fille, vous aurés trois cens escus de recompense, & trois cens de pension: il faut plus faire de recompense des fils que des filles. Dés la naissance du Roy, il ordonna cinq cens escus des fils, & trois des filles. La Royne me donnoit encor deux cés escus quelques fois. Le Roy me dit, mon fils sera incontinet grand qui vous fera du bien outre tout cela, & à tous les vostres: vous ne manquerez iamais, ayant si bien seruy ma femme. Je fus donc mise  
sur

sur l'Etat des pensions, ayant eu le breuet du Roy, ce fut en Decembre, & le Roy mourut en May, où ie perdis tout à la fois, car de puis ie n'ay eu que la pension. Je n'ay pas sujet de me plaindre, car ie n'ay rien ozé demander. Madame la Marechalle d'Ancre m'a fait donner de sa grace vn des estats de porte-manteau de Monsieur, pour mon fils, qui a en l'honneur d'en icüir, & à l'heure que i'y songeois le moins, elle m'enuoya querir pour le me donner.

F I N.

N

**CHAPITRE P A R.**  
*ticulier, des naissances, & des*  
*Baptesmes des enfans de Fran-*  
*ce, sous le Roy Henry III. de*  
*tres-glorieuse memoire.*

**M** O N S E I G N E V R le  
 Dauphin est nay le leu-  
 dy vingt-septiesme Se-  
 ptembre, mil six cens  
 vn, à dix heures & demie du soir, à  
 Fontaine-bleau, & a esté baptisé le  
 quatorziesme Septembre mil six  
 cens six audit Fontaine-bleau. Le  
 Pape Paul cinquiesme est só parrain,  
 Monsieur le Cardinal de Ioyeuse l'a  
 tenu pour luy, Madame la Duches-  
 se de Mantoüe est sa marraine, elle  
 y estoit en personne.

Madame est née le Vendredy  
 vingt deuxiesme Nouembre mil six

cens deux, à neuf heures & demie du matin, à Fontaine-bleau, & a esté baptisée le quatorzième Septembre, mil six cens six, audit Fontaine-bleau, Madame l'Archiduchesse de Flandre est sa Marraine, & a nom Elizabeth; Madame d'Angoulême l'a tenuë en son absence.

Madame la seconde est née le Vendredy dixième de Feurier, mil six cens six, à deux heures apres midy, au Louvre à Paris, & a esté Baptisée le quatorzième Septembre, mil six cës six, audit Fontaine-bleau: Monsieur le Duc de Lorraine est son parrain, & Madame la grand Duchesse de Florence est sa marraine, le sieur Don Iouan l'a tenuë pour elle, & a nom **CHRISTIANNE.**

Monseigneur le Duc d'Orleans est nay le Lundy seizième Aupil,

mil six cens sept, à dix heures & demie du soir à Fontaine-bleau, il n'a point eu de nom, il est mort le Mercredy seiziesme iour de Nouembre mil six cens vnze, apres minuit, & est dans la caue de l'Eglise S. Denis, pres du corps du Roy son pere, son cœur aux cœlestins à Paris, & ses entrailles deuant le grand Autel, à sainct Germain en Laye.

Monseigneur le Duc d'Anjou est nay le Vendredy septiesme iour d'Auril, mil six cens huit, iour de sainct Marc Euāgeliste, à neuf heures & demie du matin à Fontaine-bleau, & a esté baptizé le quinzieme iour de Iuin, mil six cens quatorze, en la Chapelle de la Royne, au Louure. La Royne Marguerite est sa marrine, & Monsieur le Cardinal de loyse est son parrain, & a nom Galton Iean Baptiste : La Royne